

FO

LCL

Drôle de Saint Valentin : Les élus quittent la séance !

www.fo-lcl.fr

N° 817 - 15 février 2008

CCE
du 14 février 2008

Cette séance devait être consacrée, non seulement au Schéma Directeur Immobilier pour l'Île de France, mais également à la poursuite de l'information sur le Plan de Développement, Crescendo 2.

Mesures Salariales Individuelles

En janvier :
faut pas rêver

En juillet :
faut espérer...
à voir en fin d'année



Pour la St-Valentin, idée
cadeau pour la Direction

La Direction de plus en plus sourde ?

En entrée de séance, **FO LCL**, se faisant le porte-parole des quatre organisations syndicales non signataires de l'accord salarial 2008, a lu la lettre ouverte adressée au Directeur Général de LCL, Christian DUVILLET, relative **aux conditions d'attribution des mesures salariales individuelles 2008**.

La réponse de la DRH, Anne BROCHES, n'a convaincu ni les syndicats signataires de la lettre ouverte, ni la CFDT seule organisation ayant cautionné le texte des mesures salariales 2008.

Pire, la DRH a fait un amalgame entre les mesures générales, les mesures individuelles, l'intéressement et la rémunération de la performance commerciale arguant que, pour la Direction « *c'était beaucoup d'argent* ».

Pour couronner le tout, elle a même ajouté que LCL devait suivre une politique de rigueur budgétaire et que le Plan de Compétitivité ne lui permettait pas de traîner « *un boulet au pied* ».

FO LCL a rappelé que les salariés ont déjà beaucoup souffert des divers plans de réorganisation, et Crescendo 2 va les amener à faire encore plus d'efforts.

Nous avons insisté sur la nécessité de récompenser, comme ils le méritent, tous les salariés, et réaffirmé que la politique salariale de notre Maison devait être à la hauteur de l'excellence exigée par Crescendo 2.

Malgré les arguments développés par toutes les organisations, la DRH a confirmé le calendrier de versement des mesures, à savoir **la plus grosse partie à compter du 1er juillet prochain**.

Devant cette absence de dialogue et l'injustice flagrante de cette décision, **l'ensemble des élus a quitté la séance en signe de protestation.**

Direction.....VILLEJUIF !

Avant de quitter la séance, les élus, **afin de pouvoir répondre aux inquiétudes légitimes des salariés des unités du Siège**, ont souhaité recevoir l'information sur le transfert des unités centrales.

En raison de son ampleur, nous ne détaillerons pas ci-après le schéma global.

Nous éditerons dans les tous prochains jours une information précise et complète à l'attention de tous les collègues impactés par ce projet qui va s'étaler de fin 2008 à 2010-2011.

Sachez cependant que :

- Le projet est totalement différent de celui qui avait été présenté en juin 2007
- **Le site retenu par LCL est celui de Villejuif** qui, pour le moins que l'on puisse dire, ne bénéficie pas d'un accès aisé par les moyens de transport collectifs
- Les unités du **Carré Pleyel** (pourtant préservées dans le projet original) vont devoir déménager vers Clichy, Nanterre, et... Villejuif !!!!
- Les mesures d'accompagnement ne sont pas encore définies de manière précise.

D'ores et déjà, **FO LCL** demande l'ouverture d'une négociation sur l'ensemble des mesures d'accompagnement : primes, aides au surcoût des transports, aides au déménagement, aménagement du temps de travail, etc...

2600
salariés
parisiens
déplacés
entre
fin 2008
et
début 2011

Symbole fort
La Direction
Générale
quitte
le 19

Bld des Italiens

FO LCL, à l'écoute des salariés